



EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU 08 FEVRIER 2019

**ETAT DU TOGO** 

### **OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU TOGO**

Dénomination de l'émission	TGOAT- Février - 2022			
Nature des titres	Obligations Assimilables du Trésor de maturité initiale 3 ans			
But de l'émission 710.69 1678 4674.35 101.88 7,142.35	La présente émission d'Obligations du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo.			
Emetteur 66 100.49	Etat du Togo à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.			
Forme des titres	Les titres (Bons et Obligations Assimilables du Trésor) sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).			
Procédure d'émission	Adjudication ouverte			
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA			
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations			
Maturité	3 ans			
Echéance	11/02/2022			
Taux d'intérêt	6,25%			
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations			
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine) pour tous les titres			
Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé pour chaque maturité et chaque anniversaire.			

### **OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU TOGO**

	10 Addimicables by Treson by 1000				
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.				
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Togo et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.				
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le vendredi 08 Février 2019 à partir de 9heures 00 minutes, TU.				
Date et heure limite de dépôt des offres	vendredi 08 Février 2019 à 10 heures 30 minutes, TU				
Date de dépouillement des offres	vendredi 08 Février 2019				
Date de valeur des titres	11 Février 2019				
1287,828.70 1287,828.70 196 329.98317.1319411.68 5,662.78	L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :				
	- les établissements de crédit ;				
Modalités de souscription	- les organismes financiers régionaux;				
des titres	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;				
	- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).				
	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.				
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.				

### **OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU TOGO**

Refinancement aux gui de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Fiscalité des titres	Les intérêts perçus sur les Bons et Obligations du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Togo. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

### Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA)

OAT_3A Taux d'intérêt 6,25%							
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période		
11/02/2020	10000	625	0	625	10000		
11/02/2021	10000	625	0	625	10000		
11/02/2022	10000	625	10000	10625	0		
TOTAL -1.8		1875	10000	11875			

### ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

#### **BENIN**

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

### **BURKINA**

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 50 30 60 15/16/17

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 50 31 01 22

#### **NIGER**

NIAMEY Rue de l'Uranium B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

### **SENEGAL**

DAKAR Boulevard du Général de Gaulle x

Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG Téléfax : (221) 823 57 57

#### **COTE D'IVOIRE**

#### **ABIDJAN**

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

**BP 1769 ABIDJAN 01** 

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

#### **TOGO**

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

**BP 120** 

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

#### MALI

**BAMAKO** 

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

#### **GUINEE - BISSAU**

**BISSAU** 

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

